

VUILLEMIN & MAITRE

Avocats à la Cour de Paris

227, BOULEVARD SAINT GERMAIN - 75007 PARIS

FRANCIS VUILLEMIN

STÉPHANE MAITRE
ANCIEN SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE

12

M. et Mme SCHLEIMER
7, rue Paul Regard
74100 - VILLE-LA-GRAND

Paris, le 2 avril 2001

SCHLEIMER / OTS - 1233 FV/TX

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je fais suite à notre dernier entretien téléphonique.

Je confirme par écrit ce que je vous ai déjà dit et répété à plusieurs reprises : comme mon confrère Alain Leclerc, **je démontrerai au procès qu'une intervention extérieure a bien eu lieu et qu'il ne s'agit pas d'un assassinat en vase clos.**

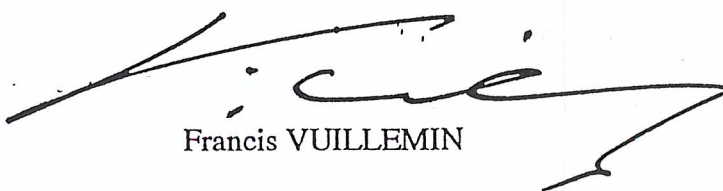
Plusieurs éléments, qui n'ont pas été approfondis par l'instruction, prouvent cette intervention extérieure, comme le degré de carbonisation des corps (impossible avec seulement 5 litres d'essence !), la position des corps de Lardanchet et Friedli, les revolvers entre leurs jambes ou encore la présence de trois Mercedes constatée par des témoins à proximité des lieux du drame...

J'adresse aujourd'hui même à Alain Leclerc, à qui j'ai déjà téléphoné vendredi pour le lui dire, une lettre dans le même sens.

Nous démontrerons aussi la culpabilité de Michel Tabachnik, dirigeant important de l'OTS et complice à ce titre de Jo Di Mambro et Luc Jouret..

Merci de votre confiance renouvelée. Il aurait été dommage que vous abandonniez si près du but. Il aurait également été dommage que les centaines d'heures que j'ai passées à étudier ce dossier très complexe ne servent à rien.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes dévoués sentiments.



Francis VUILLEMIN

VUILLEMIN & MAITRE

Avocats à la Cour de Paris

227, BOULEVARD SAINT GERMAIN - 75007 PARIS

FRANCIS VUILLEMIN

STÉPHANE MAITRE
ANCIEN SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE

7

M. et Mme SCHLEIMER
7, rue Paul Regard
74100 - VILLE-LA-GRAND

Paris, le 9 mars 2001

SCHLEIMER / OTS - 1233 FV/TX

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je fais suite à notre entretien téléphonique de ce jour et à la nouvelle intervention de Me Leclerc auprès de vous.

Je vous confirme que je n'ai à ce jour donné aucune interview à un journaliste. Ni les journaux, ni la radio, ni la télévision n'ont fait état d'une quelconque déclaration de ma part.

Je connais parfaitement votre position sur le dossier dont nous avons longuement parlé ensemble à Grenoble : il ne s'agit pas d'un suicide en vase clos mais d'un assassinat pur et simple dont les coupables courent toujours. C'est ce que je soutiendrai au procès.

Je soutiendrai aussi la culpabilité de Michel TABACHNIK qui a bien participé à une association de malfaiteurs, et qui en sait bien plus qu'il ne le dit sur les assassins eux-mêmes.

Je vous remercie d'ailleurs de m'avoir adressé son livre dans lequel il continue à mentir.

Merci de me renouveler votre confiance. Je vous indique que j'ai subi de multiples pressions, de toutes parts et de multiples personnes depuis que je suis dans ce dossier. C'est également très difficile pour moi mais j'ai l'habitude des affaires difficiles

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes dévoués sentiments.


Francis VUILLEMIN